

J'ai l'honneur de vous
faire passer ci-joint le
questionnaire concernant
l'assistance des pauvres
et la réponse au Comité
pour les orphelins de la
guerre.

Votre Frère humblement
Gennarum


G. H. Gennarum 28 février 1872.

Plogonnec de Saint 1842

1^o Orphelins du fait de la guerre
guerre.

2^o Veuves qui ont perdu leur
portion 2.

Pennec



Blozomer

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de L. Evêché

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

Vingt.

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues lentes l'année?

Six

huit.

Combien auraient besoin d'être assistés seulement de temps en temps? De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n° 2)

Suivante.

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2)

huit-vingt francs annuels.

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier? ..

aucun

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

nous avons une commission de six membres qui fonctionne - les notables ont en 1898 voté une commission et partagé la commune en 4 sections; les pauvres pourvus de leur journal, l'une de ces sections, l'assistance, le reste du budget ils travaillaient chez eux ou chez leurs voisins et prenaient leur pain par d'autres personnes. Je ne pense pas qu'une prise à plaisir d'organiser d'autre comité, même encore une souscription si la mendicité de Guingamp, Douarzel et Plougastel, ne paraissent pas tout à fait éteinte, la mendicité devrait bientôt être éteinte.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? ..

(Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

les docteurs Chapel, Coffe, prison, cad, etc..

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

de 4 à 8 heures

Quelle distance ont-ils à parcourir?

8°. Avez-vous une œuvre de charité pour les malades?

non

9°. Combien de décès par an?

la moyenne est de 65 à 70

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant sévères?

vingt-cinq environ

Mettre au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Aut. de Blozomer, à Guingamp.